

Dijon, le 26 novembre 2007

## **La sécurité routière : L'affaire de tous, l'affaire des écoles**

### **Exposition A.P.E.R. et rallye découverte des affiches**

L'inspecteur adjoint à  
l'inspecteur d'académie

**Mission « actions  
éducatives et  
pédagogiques »**

Affaire suivie par  
Christophe Petitjean

Téléphone  
03.80.68.13.36  
Télécopie  
03.80.68.14.20Mél.  
pedagogie21@ac-dijon.fr

**9, rue des Normaliens  
fusillés et de leur  
camarade  
BP 1545**

**21035 Dijon Cedex  
Téléphone  
03.80.68.13.00  
Télécopie  
03.80.68.13.13**

**Site Internet  
www.ac-dijon.fr/ia21**

### **Fiche de présentation**

L'exposition qui vous est proposée ici est le fruit du travail de 14 classes, de la moyenne section au C.M.2, durant l'année scolaire 2006 / 2007, dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière et de l'attestation de première éducation à la route (A.P.E.R.). Elle est composée de 21 affiches, sélectionnées par un jury, et portant sur les trois domaines de compétence de l'A.P.E.R. : passager, piéton et rouleur. Chaque classe, après un travail continu et progressif dans le domaine de la sécurité routière, a imaginé et créé sa propre affiche et son propre slogan.

Ce sont ces productions qui vous sont proposées dans cette exposition, accompagnées d'un « rallye » permettant aux élèves de découvrir et d'étudier les affiches sous la forme d'un jeu de questions.

Cette exposition peut également être ouverte aux parents d'élèves.

Nous espérons qu'elle vous donnera l'envie de travailler, vous aussi, des projets dans le domaine de la sécurité routière, domaine transversal qui permet d'aborder en particulier l'éducation citoyenne, la maîtrise du langage, les arts visuels...

Nous espérons avoir le plaisir de vous compter parmi les participants de la prochaine exposition A.P.E.R. en 2007 / 2008 et vous souhaitons une bonne découverte de l'exposition.